

Championnats Fédéraux Individuels 2015

Féminin et Masculin

Catégorie Honneur

Version du 07/05/2015
Page 1 / 2

Art. 1 – Organisation.

- A. Le championnat féminin et le championnat masculin se déroulent scratch.
- B. Ils sont organisés en 2 phases :
 - ✓ Une première phase départementale les 10 et/ou 11 octobre 2015.
 - ✓ Une deuxième phase régionale les 28 et 29 novembre 2014.
- C. La première phase est qualificative pour la phase régionale.
- D. Dans chacune des phases, les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

Art.2 – Participation.

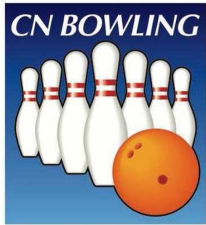
- A. Les Championnats Individuels Honneur sont ouverts aux licencié(e)s en règle avec la FFBSQ, quelle que soit leur nationalité.
- B. Moyenne retenue :
 - ✓ Femmes : Moyenne inférieure ou égale à 159
 - ✓ Hommes : Moyenne inférieure ou égale à 174
- C. Listing de référence :
 - ✓ Le listing de référence est le listing des catégories fédérales de Juin 2015
 - ✓ Rappel : Chaque licencié(e) peut participer dans sa catégorie ou dans l'une des catégories supérieures à sa moyenne.

Art.3 - Engagements.

- A. Phase Départementale :
 - ✓ Le club ou le sportif licencié individuel fait parvenir, à son comité départemental (ou au CSD bowling si comité multidisciplinaire) ou à défaut à sa ligue (ou CSR bowling), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
 - ✓ Les droits d'engagement sont fixés à 16 € par joueuse/joueur (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par le comité départemental ou la ligue concernée qui fixe la date limite de réception des bulletins.
- B. Phase Régionale :
 - ✓ Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties de cette phase sont à la charge des qualifiés (ées) et à régler (3.18 € maximum la partie par joueur) auprès de la ligue (ou CSR) organisatrice de cette phase.

Art.4 – Phase Départementale.

- A. Elle se déroule en un lieu choisi par le comité départemental (ou CSD bowling) ou à défaut par la ligue (ou CSR bowling).
- B. Celui-ci est responsable de l'organisation de cette phase :



Championnats Fédéraux Individuels 2015

Féminin et Masculin

Catégorie Honneur

Version du 07/05/2015
Page 2 / 2

- ✓ Il enregistre les inscriptions et en informe sa Ligue et le CNB au plus tard 48 heures après la date de clôture des inscriptions.
 - ✓ Il nomme le ou les arbitres,
 - ✓ Il établit les horaires en accord avec les centres,
 - ✓ Il attribue les pistes,
 - ✓ Il encaisse les frais de parties (3,18 € maximum/partie) auprès des participant(e)s,
 - ✓ Il règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C. La compétition se déroule sur 3 séries de 3 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de chaque série.
- D. Le titre de Champion(ne) Départemental(e) Honneur est attribué sur le total des 9 parties et ce, sous réserve de la participation d'au moins 3 joueurs (euses).
- E. Le nombre de qualifié(e)s pour la phase régionale est de 60% des participants, arrondi à l'entier pair supérieur.
- F. En cas de forfait pour la phase régionale, le comité départemental peut repêcher les joueuses/joueurs dans l'ordre du classement de la phase départementale.

Art.5 – Phase Régionale.

- A. Elle se déroule dans chaque région administrative, en un lieu choisi par la ligue régionale recevant cette phase.
- B. Celle-ci est responsable de l'organisation de cette phase :
- ✓ Elle nomme le ou les arbitres,
 - ✓ Elle établit les horaires en accord avec les centres,
 - ✓ Elle attribue les pistes,
 - ✓ Elle encaisse les frais de parties (3,16 € maximum/partie) auprès des participant(e)s
 - ✓ Elle règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C. La phase régionale se déroule sur 3 séries de 3 lignes, consécutives ou non, avec changement de pistes à l'issue de chaque série.
- D. Le titre de Champion(ne) Régional(e) Honneur est attribué sur le total des 9 parties.

Art. 6 – Divers.

- A. Tous les règlements de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.
- B. Le Comité National Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.